

ABONNEMENT

SAUMUR
En an... 25 fr.
Six mois... 13
Trois mois... 7
Poste
En an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames, —... 30
Faits divers —... 75

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne A PARIS A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse

On s'abonne A SAUMUR Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 2 JUILLET

LETTRE DU PAPE LÉON XIII

Le Figaro a publié hier une lettre du Pape du 22 juin à Mgr l'évêque de Grenoble.

Le Pape se félicite que sa parole ait trouvé les esprits empressés à l'écouter docilement, à la prendre pour règle de vie, mais il regrette que d'autres, tout en protestant de leur catholicisme, se montrent réfractaires à la direction imprimée par le Chef de l'Église, sous prétexte qu'il s'agit de la direction politique. Le Pape ajoute: « Devant ces prétentions erronées, nous maintenons dans toute leur intégrité chacun des actes précédemment émanés de nous et disons encore: Nous ne cherchons pas à faire de la politique, mais quand la politique se trouve étroitement liée aux intérêts religieux, comme actuellement en France, si quelqu'un a mission de déterminer la conduite pouvant efficacement sauvegarder les intérêts religieux, c'est le Pontife romain. Ses enseignements continuent ceux de tous ses prédécesseurs. »

Nous publierons in extenso la lettre de Léon XIII.

L'ABBÉ MILITTE

Dimanche dernier, un membre de la gauche radicale, M. Jullien, faisait à Blois un conférence « sous les auspices de la loge maçonnique » de la ville. C'était donc une manifestation politique organisée par la franc-maçonnerie. Au surplus, tous les doctes auraient été dissuadés lorsqu'on a vu l'orateur entouré des dignitaires locaux de la franc-maçonnerie.

Nous ne croyons pas nécessaire de donner ici une analyse détaillée de la conférence. M. Jullien s'est montré d'une extrême vivacité contre ce qu'il a appelé « le cléricalisme » et a parlé de Léon XIII en termes tels que l'auditoire a proféré le cri de: A bas le Pape. Puis il a terminé en disant: « Méfiez-vous! En 1893 il surgira de nombreuses candidatures républicaines. Méfiez-vous! A tous ceux qui se présenteront comme républicains, demandez s'ils acceptent la loi scolaire, la loi militaire, la loi sur le droit d'accroissement, et, s'ils ne vous donnent pas une réponse satisfaisante, demandez-leur ce qu'ils pensent (je vous le dis tout bas) de la séparation de l'Église et de l'État. »

C'est alors qu'un prêtre du diocèse, l'abbé Decelle, qui avait cru devoir assister à cette réunion républicaine et franc-maçonne, a pris la parole pour protester de la sincérité du clergé et des catholiques lorsqu'ils déclarent se rallier à la République. Un autre prêtre, M. l'abbé Militte, n'a pu obtenir la parole.

Le lendemain, ce dernier, qui est curé de Saint-Claude, écrivait à M. Jullien pour déclarer: 1° que c'était avec l'autorisation de l'évêque de Blois qu'il avait assisté à la conférence et qu'il n'avait demandé la parole que pour affirmer la sincérité de l'adhésion du clergé à la République. Il ajoutait:

« J'ai soutenu la République de mes votes et de mes paroles, avant l'ordre formel du

Pape. Cela peut excuser mon intervention dans votre conférence.

« Comme je l'ai dit à notre député, j'ai soutenu et je soutiendrai également le socialisme d'État, avant que l'avenir, qui est à nous, en ait clairement dégagé la formule.

« Mais ne mêlons pas des questions étrangères à une lutte si grave.

« Faisons des lois qui achèvent les conquêtes de la Révolution;

« Assurons par ces lois un morceau de pain aux ouvriers qui, à l'heure actuelle, sillonnent nos routes, pour que leur vieillesse soit moins dure et le combat de la vie moins âpre.

« Si vous faites cela, Monsieur le député, nous nous rencontrerons, la main dans la main, sous le drapeau de la République, et nos vaines querelles n'auront plus de sens. »

On chercherait vainement dans cette lettre un mot de protestation contre les lois que les catholiques s'étaient fait jusqu'à ce jour un devoir de combattre. Il est même permis de se demander si ce n'est pas une allusion à ces lois que M. l'abbé Militte a voulu faire lorsqu'il parle de « vaines querelles ».

Cet incident de la conférence de Blois paraît offrir au Temps « un véritable ragout de nouveauté ».

C'est avec une satisfaction visible que le journal protestant s'en « poulèche les babines », pour nous servir de l'expression chère à un confrère saumurois.

Toutefois, le Temps constate, non sans ironie, que M. l'abbé Militte a un peu dépassé la mesure.

— C'est trop! c'est trop! murmure-t-il d'un petit air malicieux, avec les façons d'un monsieur qu'on accable de prévenances.

« On le voit, dit-il, si certains politiciens et certains prélats font encore mine de résister au Vatican, une partie du clergé s'y conforme avec tant d'ardeur... qu'il risque de les dépasser. »

« Jusqu'ici, il n'avait été question que de la forme républicaine; voici maintenant un prêtre « autorisé par son évêque » qui glorifie la Révolution elle-même; de plus, il s'empresse de suivre M. Ireland dans la voie du socialisme d'État. On ne saurait reprocher à M. l'abbé Militte d'être l'esclave des préjugés.

« Si vous faites cela, messieurs les députés, dit-il en terminant, nous nous rencontrerons la main dans la main sous le drapeau de la République, et nos vaines querelles n'auront plus de sens. »

« Il y a des rencontres vraiment bien extraordinaires; on s'est scandalisé du clergé républicain; que va-t-on dire du clergé socialiste, admirateur de la Révolution et tout prêt à fraterniser avec... les francs-maçons? »

On dira qu'il y a partout des gens inintelligents qui ne comprennent pas où s'arrête l'esprit d'une instruction donnée, ou des ambitieux qui savent bien dépasser les bornes permises.

Les uns et les autres sont également à redouter, mais il est hors de doute que la plupart du clergé et des fidèles sauront mieux distinguer ce qu'ils doivent accepter de ce qu'ils doivent repousser dans le bloc républicain!

INFORMATIONS

EXPOSITION UNIVERSELLE

M. Deloncle va déposer un projet de résolution invitant le gouvernement à préparer dès maintenant une Exposition universelle à Paris pour 1900. Ce serait le couronnement et la synthèse du XIX<sup>e</sup> siècle.

Nous croyons savoir, dit le Gaulois, que le gouvernement français a été officiellement averti du projet formé par l'Allemagne d'organiser à Berlin une Exposition universelle en 1900.

On ne dit pas que le gouvernement ait fait ses réserves et rappelé à qui de droit que la France avait, depuis le milieu de ce siècle, l'habitude de faire une Exposition tous les onze ans et que, la dernière de ces manifestations ayant eu lieu en 1889, c'est précisément en 1900 que la prochaine doit être organisée.

Si les deux nations choisissaient la même année, il y aurait matière à une sorte de conflit pacifique qui ne manquerait pas d'intérêt.

L'ÈRE DES SCANDALES

M. Le Guay, président du conseil d'administration de la Société de dynamite, a été mis en état d'arrestation.

Cette arrestation est la conséquence des perquisitions opérées ces jours-ci au domicile de M. Arton et chez M. Le Guay.

Chez M. Le Guay, on aurait trouvé des lettres que M. Arton lui aurait adressées depuis sa fuite. On en conclurait que M. Le Guay est complice dans les détournements commis par M. Arton.

Il convient de rappeler que M. Le Guay est commandeur de la Légion d'honneur, ce qui fait que son affaire sera du ressort de la Cour d'appel. M. Le Guay sera défendu par M. Waldeck-Rousseau, sous les ordres duquel il a rempli au ministère de l'intérieur les fonctions de directeur des affaires départementales. Enfin, M<sup>me</sup> Le Guay a fait abandon, dès le premier jour, de sa fortune personnelle en faveur des créanciers de son mari. M<sup>me</sup> Le Guay a un fils d'un premier lit.

M. CRÉMIEU-FOA

Le paquebot Ville-de-Bône, de la Compagnie transatlantique, qui est parti hier soir à 4 heures, compte parmi ses passagers le capitaine Crémieu-Foa, se rendant à Tunis.

LE RECRUTEMENT DE L'ADMINISTRATION

Nous ne savons ce qu'il y a d'exact dans les renseignements que donnent certains journaux sur les antécédents de l'individu récemment arrêté sous la prévention d'espionnage. A les en croire, Greiner aurait d'abord été cassé de son grade de sergent-fourrier. Il semble que ce n'eût pas dû être un titre à obtenir le poste de traducteur à l'état-major de l'armée. Ce fait suffirait au besoin à indiquer avec quel soin on procède aujourd'hui au recrutement de l'administration et avec quelle légèreté on attribue des emplois de confiance.

LES 12,000 DOSSIERS

Il paraît que M. Wilson, craignant fort pour ses nombreux dossiers, leur a fait passer la mer, et les a envoyés se réfugier en Angleterre en attendant le moment où il croira devoir s'en servir, s'il le juge nécessaire.

Cette utile précaution lui a été conseillée par des amis qui avaient peur que certains gens intéressés ne puissent profiter d'un moment opportun pour les faire disparaître.

Toujours prudent, M. Wilson!

Chronique Locale ET DE LOUEST

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

L'Officiel publie le tableau fixant la répartition des conseillers d'arrondissement à élire dans les arrondissements qui ont moins de neuf cantons.

Nous y relevons les chiffres suivants pour Maine-et-Loire:

Arrondissement de Baugé

Table with 3 columns: Cantons, Habitants, Conseillers. Rows include Baugé, Beaufort, Durtal, Longué, Noyant, Seiches.

Arrondissement de Cholet

Table with 3 columns: Cantons, Habitants, Conseillers. Rows include Beaupréau, Champtocéaux, Chemillé, Cholet, Montfaucon, Montrevault, Saint-Florent-le-Vieil.

Arrondissement de Saumur

Table with 3 columns: Cantons, Habitants, Conseillers. Rows include Doué, Gennes, Montrenil-Bellay, Saumur Nord-Est, Nord-Ouest, Sud, Vihiers.

Arrondissement de Segré

Table with 3 columns: Cantons, Habitants, Conseillers. Rows include Candé, Châteauneuf-sur-Sarthe, Lion-d'Angers (Le), Pouancé, Segré.

SUBVENTIONS AUX COMMUNES

Des subventions départementales ont été accordées, pour dépenses applicables au service scolaire, aux communes de Trémont, Aubigné et La Plaine, arrondissement de Saumur.

LIBÉRALITÉS AUX ÉCOLES

Segré. — M. Milon, juge de paix à Saumur, a fait don aux écoles laïques de la circonscription de Segré de sept cents exemplaires de sa notice sur la ville de Segré et son arrondissement.

Chenectte-les-Tuffeaux. — Une souscription ouverte entre les membres du Conseil municipal a produit une somme de 120 fr., destinée à l'achat d'instruments de musique pour la fanfare de l'école communale de garçons.



**TOURS. — La fête musicale.** — La ville de Tours est à la veille d'une solennité musicale sans exemple dans les annales de la province; 183 Sociétés ont répondu à son appel. Nantes, l'année dernière, en avait réuni 83 seulement.

Le succès s'affirme complet et surpasse toutes les espérances. *Six mille exécutants* seront groupés sous la direction des grands maîtres français et vont offrir à la population tourangelles l'occasion unique de goûter les charmes pénétrants d'une puissance orchestrale, qui, jamais peut-être, ne se retrouvera dans cette cité.

Hier soir, le *Luth Algérien* est arrivé. Il a tenu à se produire sous le pittoresque costume des enfants de la mystérieuse Afrique, de celle surtout qui nous tient au cœur, et dès aujourd'hui samedi il se joindra aux artistes brillants de l'Harmonie de Montmartre de Paris, de la célèbre Association artistique d'Angers, de la chorale de la Belle Jardinière et des Harmonies de Saint-Denis, Cognac, Saint-Amand.

Le *Choral de Bourges*, qui est aussi venu, exécutera un concert d'un nouveau genre. Il se rendra lundi sur tous les principaux points de la ville. Là il chantera une complainte composée spécialement à l'usage des Tourangeaux et relatant l'histoire et les hauts faits de la cité. C'est, paraît-il, une revue désopilante.

**NOMINATION DE NOTAIRE**

Par décret du 11 juin 1892, M. Arrault vient d'être nommé notaire, en résidence à Tours, en remplacement de M. Mahoudeau, décédé.

Il a prêté serment en cette qualité le 23 juin, devant le tribunal civil.

**TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE TOURS**

Présidence de M. Robert  
Audience du jeudi 30 juin 1892  
**L'épicier Gonnin**

L'épicier Gonnin est devenu en quelques jours le plus célèbre spécimen de la corporation. Il a lancé, la veille du 4er mai, tout près de l'urnoir de la caserne Meusnier, un pétard qui a fait grand bruit dans la presse. Les journaux radicaux et libre-penseurs, prétextant que l'épicier-pétardier de Tours était un clercal, ont appelé sur sa tête toutes les foudres de la justice.

Si nos souvenirs sont exacts, Rochefort, dans l'*Intransigeant*, accusa l'archevêque de Tours d'avoir allumé la mèche de la bombe...

Car nos confrères s'imaginaient que ladite bombe était un engin de dynamite!

C'était, — l'instruction l'a démontré, — un simple « marron » de quelques sous.

L'interrogatoire, habilement dirigé par M. Robert, résume les faits.

Le 30 avril était l'anniversaire de l'installation de Gonnin dans son épicerie. Il fallait fêter

la perfide signification; et comme Hector voulait mettre jusqu'au bout, et dans les moindres circonstances, le bon droit de son côté, il ne permit à son témoin aucune réflexion, accepta les armes de son adversaire, et prit, sans y regarder, celle qu'on lui tendit, ou plutôt qu'on lui mit dans la main.

Cette facilité causa au commissaire une satisfaction qui se peignit si soudainement dans son regard, que le témoin d'Hector en fut frappé, et s'avança pour protester quand même, et exiger la vérification de la charge. Mais la chanson lointaine se fit entendre alors tout près du groupe, un froissement se manifesta dans le fourré, un cri rauque, impérieux, retentit.

— A l'aide! implora Brutus.

La dernière syllabe s'arrêta même dans sa gorge, car une bête sauvage hérissée s'était précipitée sur lui avec un hurlement lugubre. Il roula terrassé sur le sol. Le loup, c'était celui de la folle de la closerie, excité par sa maîtresse, déchirait la chair de ses crocs et de ses ongles impitoyables.

— Va! va! bonne hête!... tue! tue! glapissait la vieille; tue! tue! il a voulu tuer mon ami!

cette date. Une barrique de cidre était arrivée, fort à point, de Fongères. On but, on but, — et quoique Gonnin en ait prétendu, dans une lettre en réponse à un article du *Journal d'Indre et-Loire*, — il était, — d'après son propre témoignage à la barre, — pris « entre deux vins ».

On parla d'explosions et de mille autres choses.

Quand ses amis se furent retirés, Gonnin prend un « marron »; allume la mèche; il va se retirer quand la bombe éclate, blessant cruellement le pauvre homme.

On sait le reste.

Des polémiques s'engagent. Peu s'en faut que des journalistes ne demandent, à cette occasion, la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Cet épicière est un épicière dynamiteur, un Bavachol clercal. Il faut sévir et l'envoyer boire... du cidre aux galères.

Or, savez-vous sous quelle inculpation Gonnin est poursuivi? Pour tapage nocturne? Non. En vertu de l'article 224 du Code pénal, ainsi conçu :

« L'outrage fait par paroles, gestes ou menaces à tout officier ministériel ou agent dépositaire de la force publique et à tout citoyen chargé d'un ministère public, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, sera puni d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de seize francs à deux cents francs, ou l'une de ces deux peines seulement. »

Voici le thème adopté par le procureur de la République, M. Dagallier, qui a prononcé le réquisitoire.

D'après ce magistrat, le fait de simuler un crime constitue un outrage à la police!

M. Houssard présente la défense de Gonnin. Dans une plaidoirie très spirituelle, il rétablit les faits et n'a pas de peine à réfuter la thèse du ministère public.

Le jugement est remis à huitaine.

**POURSUITES CONTRE WILSON**

M. Wilson et M. Leroux, secrétaire du Comité de propagande électorale, sont assignés devant le tribunal correctionnel de Loches pour le samedi 9 juillet.

**NANTES.** — On remarquait, dimanche, à la procession de Notre-Dame-de-Bon-Port, dit le *Nouvelliste*, un prêtre à barbe qui, revêtu de la chape, marchait devant le dais, assisté de deux ecclésiastiques en dalmatique.

Ce prêtre n'est autre que M. le maire de Sauzon, en Belle-Ile (Morbihan), le R. P. Gallen, un ancien missionnaire, à qui ses concitoyens viennent de confier, pour la seconde fois, l'administration de la commune.

C'est probablement la première fois que l'on voit prendre part aux processions de Nantes un maire, revêtu des ornements sacerdotaux.

Hector ne consulta plus que les droits de l'humanité, dirigea le canon du pistolet qu'il avait contre le monstre, l'amorce fit feu, une détonation légère éclata; mais, quoiqu'il eût tiré à bout portant, la charge ne laissa aucune marque sur la bête, qui ne manifesta pas la moindre douleur.

Le capitaine demeura d'abord anéanti d'un tel résultat, mais le lieutenant qui avait déjà soupçonné la honteuse supercherie de leurs adversaires, lança un regard terrible au témoin de Brutus :

— Infâme! lui dit-il, c'était donc un assassinat!

Au lieu de répondre, le misérable ne sut que s'esquiver.

— Manette, ordonna le capitaine, arrêtez votre loup, ou je le tue à coups d'épée!...

Et il saisissait déjà celle de son second pour exécuter cette menace. Mais la vieille, qui ne pouvait rien lui refuser, poussa un certain appel.

Le loup suspendit d'abord ses atteintes; à un nouvel appel, il quitta sa proie; puis, sur un troisième ordre, il bondit vers le fourré, où il disparut.

Alors, la vieille se tournant vers Hector, et

**M. CARNOT N'IRA PAS CETTE ANNÉE EN BRETAGNE**

*L'Espérance du Peuple* a reçu hier de Paris la dépêche suivante :

« M. le Président de la République a reçu dans la matinée une nombreuse délégation de la Loire-Inférieure, du Morbihan et du Finistère, qui lui a exprimé le vif désir des populations de Bretagne de lui voir faire un voyage dans la région.

« Les délégués de la Loire-Inférieure ont insisté spécialement sur les avantages que présenterait ce voyage coïncidant avec l'inauguration du canal de la Basse-Loire.

« M. Carnot leur a fait le meilleur accueil. Il les a remerciés en disant qu'il prenait bonne note de leur invitation, mais ne pourra pas, en raison d'engagements antérieurs, l'accepter pour cette année. Ce n'est que l'année prochaine, et probablement vers les fêtes de Pâques, qu'il visitera les départements bretons.

« M. Fidèle Simon, député, s'était joint à cette délégation pour prier M. le Président de la République de visiter Saint-Nazaire après Nantes.

« M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, viendra inaugurer le lycée, le dimanche 16 octobre. »

**Théâtre de Saumur**

Bureaux : 8 h. — Rideau : 8 h. 1/2.

Tournée BRASSEUR

**SAMEDI 2 Juillet 1892**

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

**MA GOUVERNANTE**

Comédie nouvelle en 3 actes, de M. Alexandre BISSON.

**LA CAGNOTTE**

Comédie-Vaudeville en 3 actes, de MM. Eugène LABICHE et A. DELACOUR

**BULLETIN FINANCIER**

Paris, le 1er juillet 1892.

Des livraisons de rentes que nous avions prévues pèsent sur le marché et influencent dans le sens de la réaction la liquidation qui a lieu aujourd'hui. Le 3 0/0 Ancien recule à 98.70; le Nouveau à 99.85. Le 4 1/2 est ferme à 106 fr.

La Rente Italienne est en meilleure tendance à 92.72. La nouvelle de cas de choléra à Brindisi laisse aujourd'hui le public de la Bourse indifférent; c'est du reste ce qui a eu lieu déjà en 1884. L'Extérieure est plus faible à 65 3/16. Le 3 0/0 Portugais reste aux environs de 24 1/4. Le Rouble se maintient à 232 1/2; le Nouveau Russe à 78.90 et l'Orient à 66.50.

L'action de la Banque de France se traite en avance marquée sur la veille à 4,205. On est de plus en plus convaincu à la Bourse que le projet de renouvellement du privilège tel

secouant la tête :

— Quand on rencontre un serpent, il faut lui écraser le front; tant qu'il a vie, il peut mordre.

— Que voulez-vous dire?... Connaissez-vous cet homme?... Pourquoi le haïssez-vous? demanda précipitamment Hector en essayant de la retenir.

Elle branla de nouveau la tête; ses yeux éteints se fixèrent sur lui sans le distinguer, et sa voix traînante et sourde reprenant sa longue chanson, elle rentra dans le bois par la trouée où son loup avait fui.

(A suivre.)

**BOURSE DE PARIS**

Du 1er Juillet 1892

3 0/0 . . . . .	98 80
3 0/0 nouveau . . . . .	99 90
3 0/0 amortissable . . . . .	99 80
4 1/2 . . . . .	105 95

**Pilules Suisses.** Exigez le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons!

que la commission l'a proposé, sera voté par la Chambre.

Le Crédit Foncier s'inscrit à 1.133 par suite de quelques réalisations à la veille de la liquidation. La Société Générale conserve sans changement son cours à 465 fr. qui fait ressortir le revenu de ce titre un peu au-dessus de 5 0/0.

Le Crédit Lyonnais reste en tendance ferme à 785 fr. Les résultats accusés par ses bilans mensuels permettent d'espérer que le dividende de l'année sera au moins égal à celui de 1891.

L'action des Cirages Français sur laquelle il sera détaché le 5 juillet un coupon semestriel de 15 fr. a de bons achats de 445 à 450 fr.

Les Chemins Economiques valent 420.50.

**Dernières Nouvelles**

Paris, 2 juillet, 12 h. 17 soir.

Le courrier du Toukin signale de nombreux et sérieux engagements dans la province de Thauhoa, entre un détachement de 150 hommes du colonel Pennequin et les pirates, fortement retranchés à Kluat.

De notre côté, seize hommes ont été tués dont deux sergents et dix-sept blessés.

Les pirates se sont enfuis poursuivis par le colonel Pennequin. HAVAS.

**Le Rob Lechaux Purifie le Sang**

Une délicieuse brochure (54e édition) sur la régénération du sang, est envoyée gracieusement par M. Lechaux, Pharmacien à Bordeaux, à ceux qui la demandent : c'est le véritable moyen de se garantir des contrefaçons dangereuses.

**LITS MILITAIRES**

Emission le Jeudi 7 Juillet

de 36,229 Obligations de 600 fr. 4 0/0

DESTINÉES A LA CONVERSION OU AU REMBOURSEMENT DES 36,229 OBLIGATIONS 6 0/0 ACTUELLEMENT EN CIRCULATION

Intérêts annuels : 24 fr. payables par moitié semestriellement

**PRIX D'ÉMISSION: 590 FRANCS**

Payables { En souscrivant : 100 fr. } 590 fr.  
comme suit { A la répartition : 490 fr. }

Tout porteur d'obligations anciennes 6 0/0 souscrivant aux nouvelles obligations recevra une soulte de 11 fr. 25 par titre. La nouvelle obligation ressort à 578 fr. 75, coupon à détacher en novembre. Soit un placement de 4.15 0/0.

On souscrit : Au Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire; dans ses bureaux de quartier, et chez tous ses Correspondants en France et à l'Étranger.

**UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS**

Le Seul Véritable **ALCOOL DE MENTHE**, c'est l'**ALCOOL de MENTHE RICQLÈS**

Recommandé contre les moindres malaises. Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément la soif.

**PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES**

**EAU DE TOILETTE ET DENTIFRICE EXQUIS**

Exiger le nom **DE RICQLÈS** sur les flacons.

**M. Pradeau**, Pharmacie Centrale, rue de la Tonnelle, 27, à Saumur, vient de s'assurer le dépôt unique, pour la région, des :

**PILULES MARTIALES**

De CH. VAIDY

Pharmacien à Trentemoult (Loire-Inférieure).

Ce ferrugineux est sans conteste celui qui guérit, de la façon la plus prompte et la plus radicale, les affections du sang, telles que :

**Anémie, Chlorose, Eczéma.**

20 années de succès toujours croissants ont fait des Pilules Martiales le ferrugineux le plus populaire qu'il y ait.

N. B. En cas de constipation, employer en même temps les **Pilules Purgatives** de Ch. Vaidy.

**ÉPICERIE CENTRALE**

28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.

**P. ANDRIEU**

**EAU DE VIE BLANCHE**

Pour Fruits

Préparation spéciale faite avec des Alcools de première qualité.

Marmande 42 degrés... 1.50 le litre  
Montpellier 45 — ... 1.75 —  
Armagnac 50 — ... 2.00 —

Verre compris.

**Par quantité de 6 litres :**

Bonification de 10 c. par litre.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

